

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement du Stade de Slalom

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale COMMUNE DES ALLUES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Thierry MONIN, Maire des Allues

RCS / SIRET

2	1	7	3	0	0	1	5	1	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (JCPE, IOTA, etc.))</i>
43° b)	b) Pistes de ski (y compris les pistes dédiées à la luge lorsque celles-ci ne comportent pas d'installation fixes d'exploitation permanente) d'une superficie inférieure à 2 hectares en site vierge ou d'une superficie inférieure à 4 hectares hors site vierge.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réaménagement de l'actuel Stade de slalom du domaine skiable de Méribel et de ses installations.

4.2 Objectifs du projet

Aménager et sécuriser le Stade de slalom du domaine skiable de Méribel pour l'organisation d'épreuves multidisciplines

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- 1) Reprofilage par terrassement de la configuration actuelle du Stade de slalom
- 2) Rénovation des réseaux secs (électricité, communication)
- 3) Repositionnement du réseau neige existant
- 4) Modernisation du système d'éclairage
- 5) Canalisation et busage des écoulements d'eau de ruissellement
- 6) Végétalisation des terrains remaniés suite aux terrassements

Période programmée des travaux : du 1er juin au 31 octobre 2020.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ouvrage exploité uniquement en période hivernale comme :

- Piste de compétition à l'occasion de la tenue ponctuelle d'épreuves de ski alpin la journée de niveau local, départemental, régional, national ou international ;
- Stade d'entraînement pour le Club des Sports de Méribel ;
- Piste réservée pour le passage des épreuves de l'Ecole de Ski Français
- Piste pour le déroulement de manifestations nocturnes (spectacles, épreuves de compétition) en soirée :
 - > durant les vacances de Noël et d'hiver (6 spectacles/hiver avec une durée d'éclairage de 2 heures chacun)
 - > en cours d'hiver (5 à 10 évènements/hiver avec une durée d'éclairage de 3 heures chacun)

En dehors des usages écrits ci-dessus, le stade de Slalom n'est pas ouvert au grand public.

Note : en période estivale, le Stade de slalom est ouvert à la pratique du pastoralisme (vaches et moutons).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées:

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de terrassement	39 500 m ²
Déblais	18 750 m ³
Remblais	18 750 m ³

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Les Allues (73550), au niveau des lieux-dits cadastrés :

- Plan de Corbey
- Corbey
- L'Esserbey
- Combe de Tronc
- Sous l'Esserbey
- Bourbon
- Plan de Chaudanne
- Les Teppes
- Les Vernes

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 5 6 ' 4 8 " 000 Lat. 4 5 ° 3 9 ' 1 8 " 000

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 6 ° 5 6 ' 1 8 " 000 Lat. 4 5 ° 3 9 ' 1 0 " 000

Point d'arrivée :

Long. 0 6 ° 5 6 ' 8 3 " 000 Lat. 4 5 ° 3 9 ' 2 5 " 000

Communes traversées :

Les Allues (73550)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'implantation de l'opération située à environ 1 km à l'Est du site Nord la ZNIEFF type I "Tourbière du Plan de l'Homme"
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Allues est située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'implantation de l'opération située à environ 1 km à l'Est du site "Plan de l'Homme" du périmètre APPB n° 108 "Plan de l'Homme et Vieille Cave" (FR3800688) Note : zone d'étude du projet située à l'aval du périmètre APPB
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'implantation de l'opération située à : - à 2,83 km au Nord-Ouest de la Réserve Naturelle Nationale Plan de Tuéda (R3600100) - à 4,80 km au Nord-Ouest du Coeur de parc du Parc National de la Vanoise (FR3400001 - coeur de parc) - à 1,65 km à l'Est de l'aire d'adhésion du Parc National de la Vanoise à laquelle est rattachée la commune des Belleville
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'implantation de l'opération située à environ : - 493 m à l'Est du site "Pracoua" (n° 73PNV0029) ; - 323 m au Nord du site "Bois du Corbey" (n° 73PNV0032). Les 2 sites sont inscrits à l'inventaire départemental des zones humides de la Savoie. Dans les deux cas, l'opération ne sera pas implantée dans le bassin versant des zones humides.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn de la commune des Allues. PPRn des Allues approuvé le 27/03/2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'étude de l'opération située à : - 2,83 km au Nord-Ouest du site "Massif de la Vanoise (ZSC - FR8201783)" - 4,8 km au Nord-Ouest du site "La Vanoise (ZPS - FR8210032)"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rappel : - Volumes de déblais = 18 750 m3 - Volumes des remblais = 18 750 m3 Cf. plan projet en Annexes.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rappel : - Volumes de déblais = 18 750 m3 - Volumes des remblais = 18 750 m3 Cf. plan projet en Annexes.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. Annexes
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrite) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. Annexes

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise des travaux limitée à des surfaces de pistes de ski terrassées végétalisées déjà existantes. cf. Annexes
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. Annexes
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase Travaux, bruits liés aux engins de chantier en activité. En phase Exploitation, bruits liés à l'exploitation hivernale du Stade de slalom.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase Exploitation, 10 à 15 soirées de manifestations nocturnes nécessitant chacune une durée d'éclairage n'excédant pas 3 heures Cf. Annexes</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase travaux : déchets générés par le chantier cf. Annexes</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura une incidence de niveau moyen sur le paysage liée à sa perception en vue lointaine et rapprochée (depuis le front de neige de la Chaudanne) et à la création de talus à l'amont et en bordure nord de la zone terrassée. Après mise en oeuvre des mesures l'incidence résiduelle sera faible. Cf. Annexes (Note paysagère)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nature des terrains impactés par les travaux relevant dans leur totalité de surfaces de pistes de ski terrassées végétalisées ouverte à la pratique du pastoralisme hors période hivernale. Cette pratique sera maintenue une fois le projet réalisé et les emprises des travaux revégétalisées. cf. Annexes

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Cf. analyse des effets cumulés en annexe 9.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures d'évitement et de réduction qui seront mises en oeuvre dans le cadre de la réalisation de l'opération sont détaillées en Annexes.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consistera à aménager un secteur du domaine skiable de Méribel relevant d'un Stade de Slalom déjà terrassé par le passé. Les surfaces de travaux seront strictement limitées à l'emprise actuelle du Stade de Slalom.

Des mesures seront toutefois mises en oeuvre durant les travaux pour éviter et/ou réduire à un niveau non significatif les incidences attendues du projet sur l'environnement et ainsi garantir sa bonne intégration environnementale.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la réalisation d'une étude d'impact n'apparaît pas ici requise.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les annexes sont localisées aux pages suivantes de la note jointe au présent formulaire : Annexe 1 : page 4 Annexe 2 : page 6 Annexe 3 : page 7 Annexe 4 : page 9 Annexe 5 : projet non concerné Annexe 6 : page 11 Des annexes supplémentaires sont disponibles : Annexe 7 - Analyse des incidences attendues notables du projet et description des mesures ERC requises pour y pallier : page 12 Annexe 8 - Variantes du projet envisagées : page 35 Annexe 9 - Analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus : page 36

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Van Allues

Le Maire
T. MONNIN

le,

09/12/19

Signature

